

*Canagrex*

Mais la diversification dans l'ensemble des politiques nationales a conduit les progressistes conservateurs dans l'opposition depuis des décennies et cette diversification, l'incapacité de s'entendre sur des politiques nationales, va continuer à les conserver dans l'opposition, monsieur le Président.

On s'est référé à...

**Le président suppléant (M. Corbin):** A l'ordre! Le temps de parole de l'honorable député est écoulé.

[Traduction]

**L'hon. Ron Huntington (Capilano):** Monsieur le Président, le gouvernement ne fait que semer la discorde en présentant à la Chambre des communes le projet de loi C-85 relatif à la société Canagrex alors qu'il reste probablement moins de dix jours de séance consacrés aux affaires gouvernementales d'ici la date prévue des vacances d'été. Le problème du Canada, c'est que les Canadiens ont perdu toute confiance en leur gouvernement fédéral. Ce projet de loi entraînera l'ingérence de l'État dans la vie privée des citoyens et dans les affaires des agriculteurs du Canada et des entreprises de la chaîne alimentaire.

Ce n'est pas un bill favorable aux agriculteurs. Ce n'est même pas une mesure touchant l'agriculture. C'est un bill qui changera la vie de tous les Canadiens. Le gouvernement a commis un aussi mauvais coup quand il a choisi une formule exactement contraire à la formule Gilson pour régler la question du tarif du Nid-de-Corbeau. Voilà maintenant qu'il nous présente cette mesure alors que la session actuelle tire à sa fin, à moins que nous ne soyons forcés de la poursuivre le 4 juillet ou à l'automne.

Très peu de gens suivent la véritable partie qui se joue et qui se gagne à Ottawa. Nous avons tous tendance à nous enfermer dans notre coquille ou à laisser notre attention être détournée par des confrontations suscitées de propos délibéré avec les syndicats, les gouvernements provinciaux, les entreprises ou les régions du Canada. Nous venons d'entendre le discours prononcé par le député de Laval (M. Roy). Le député ne cherchait qu'à aviver l'aliénation régionale. Nous laissons des bouleversements politiques se produire au Canada, sans avoir reçu le mandat électoral pour ce faire.

Avant que vous ne commenciez à vous inquiéter de la pertinence de mes propos, monsieur le Président, je vous signale que je traite des motions n<sup>os</sup> 1, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 regroupées. C'est donc dire que je dois parler en termes très généraux, puisque je ne dispose que de dix minutes. Je vous demande donc d'être indulgent si je ne m'en tiens pas strictement à la mesure à l'étude.

A l'appui du point que je veux faire valoir, il y a dans un journal de la fin de semaine un article dans lequel M. Tetley met le doigt sur le problème, c'est-à-dire la zizanie que nous semons à la Chambre, l'aliénation politique et l'antagonisme qui s'amplifient dans les régions. Au sujet des prochaines élections, M. Tetley a dit ceci:

Mais n'allons surtout pas compter les sinistres libéraux pour battus dans la grande bataille qui n'est pas encore livrée.

Quand le parti qui nous a donné les camps d'internement pour Japonais durant la Seconde Guerre mondiale commence à s'inquiéter du racisme et du sectarisme, il y a fort à parier qu'il a dans sa manche des atouts insoupçonnés, autres que les idées qu'il a volées à gauche et à droite.

Il faut épargner le Québec, murmurent les libéraux, et activer les rivalités ethniques en Ontario, et fourrer les Canadiens de l'Ouest, et nous gagnerons encore une fois.

● (1520)

Voilà, semble-t-il, le genre de méfiance qui s'installe au pays, surtout chez certains d'entre nous dans l'Ouest, devant cette façon que le gouvernement a d'amener le projet de loi C-85 pendant les dernières heures de la session. Qu'est-ce que le gouvernement a fait des possibilités qui s'offraient? Le ministre des Transports (M. Pepin) a eu la possibilité de faire naître un débat très positif sur le Corbeau et de mettre en application les recommandations Gilson. Je tiens à vous dire, monsieur le Président, que la voie qu'il a choisie ne fut pas celle du combat politique. Il a apaisé le pays, et de façon très intelligente. Voilà ce que le ministre de l'Agriculture devrait faire avec ce projet de loi, au lieu de nous imposer la clôture et de contraindre la Chambre sur un sujet de cette ampleur, qui a des répercussions sur la vie de chaque Canadien et sur l'ensemble de l'industrie agro-alimentaire du pays et qui bouleverse toute la structure et la nature de notre pays. Au contraire, il cherche à se tirer d'affaire par cet expédient. Faut-il s'étonner que certains d'entre nous le supportent mal?

Aujourd'hui, nous avons entendu le ministre et le député de Laval nous parler longuement. Ils ont dit que notre parti était passé maître dans l'art de créer des sociétés de la Couronne. C'est tout à fait vrai, mais si le député de Laval connaissait le moindrement les sociétés de la Couronne, il saurait qu'elles ont des raisons d'être historiques. Nous avons d'abord traversé une époque de pionniers, ensuite il y a eu les années de la dépression. Ensuite, il y a eu la période de guerre. M. Howe, ce grand Canadien, a créé 32 sociétés de la Couronne pendant cette phase de l'urgence nationale. Une seule de ces sociétés de la Couronne a été supprimée après la guerre.

Ensuite, il y a eu l'ère du nationalisme et du patriotisme, qui a créé de nouvelles sociétés de la Couronne. Puis il y a eu une période d'économie mixte que le très honorable premier ministre (M. Trudeau) a inaugurée en 1968, et à cette fin on a utilisé des sociétés de la Couronne. Puis, de 1972 jusqu'à maintenant, monsieur le Président, nous avons eu la phase de prolifération.

Je me souviens du jour où les représentants du Conseil du Trésor n'ont pas su dire au comité combien il y avait de sociétés de la Couronne. Quatre mois plus tard, ils sont revenus avec un inventaire de 387 sociétés de la Couronne. Voilà ce qui se passe au Canada. Nous avons permis à un sous-gouvernement d'arracher des pouvoirs à la Chambre des communes. Nous avons remis nos libertés, nos vies, notre liberté de choix entre les mains de ce sous-gouvernement. Il dispose là d'un pouvoir énorme que vous et moi ne posséderons jamais, monsieur le Président. Les rois et reines ne sont pas aussi puissants que certains dirigeants de ces sociétés de la Couronne. Les Maurice Strong et Jack Austin sont les nouveaux empereurs du Canada. Ces hommes possèdent des pouvoirs inimaginables. Les rois et les reines n'en ont jamais possédé autant. En tant que député représentant des citoyens de l'Ouest, je tiens à ce que ces pouvoirs soient limités.

**Des voix: Bravo!**